



## ASSURANCE COLLECTION LA TRACTION UNIVERSELLE

Contrat exclusif réservé aux membres du club  
Compagnie L'EQUITE  
Courtier AMV Légende Assurance

### Conditions de Souscription :

- Etre membre du club La Traction Universelle à jour de cotisation,
- Etre propriétaire et assuré comme conducteur principal pour un véhicule récent utilisé pour les déplacements quotidiens, depuis plus d'1 an,
- Etre âgé de plus de 25 ans et être titulaire du permis de conduire depuis plus de 1 an,
- Etre le conducteur habituel et le titulaire de la carte grise.

### Les véhicules seront garantis pour l'usage :

« Déplacement privé », y compris pour les sorties d'entretien, de rodage et d'essais, les manifestations et concentrations touristiques.  
Toute épreuve chronométrée étant formellement exclue.

- L'offre s'applique à tout véhicule de plus de 15 ans d'une valeur inférieure à 100.000 €.
- Les conducteurs autorisés, le conjoint du souscripteur et un deuxième conducteur nommément désigné, répondant aux mêmes critères que le souscripteur.
- Autorisation de laisser un jeune conducteur de plus d'un an de permis en la présence du souscripteur.
- Expertise de moins de deux ans pour chaque véhicule (sauf en R.C.).
- Autorisation de tracter une remorque de PTC inférieur à 750 kg.
- Les autres conditions de souscription se trouvent dans le document « offre d'assurance ».

| Garanties   | Tarifs Traction<br>(TTC) - au 15/11/2011  | Tarifs autres véhicules (TTC)<br>- au 15/11/2011 |
|---|---|--|
| Responsabilité Civile / Défense Pénale et Recours Suite à Accident  | 42 €  | 47 €   |
|   | A partir du 3 <sup>ème</sup> véhicule, la RC est gratuite<br>(voir condition sur « offre d'assurance ») |  |
| [Vol / Incendie] / Force de la nature / Attentat  | 0,30% de la valeur du véhicule  |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Plafond : valeur du véhicule</li><li>• Franchise : 115 €</li></ul>  | Prime minimum 24 €  | Prime minimum 39 €                               |
| Dommages tous accidents   | 0,30% de la valeur du véhicule  |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Plafond : valeur du véhicule</li><li>• Franchise : 450 €</li></ul>  | Prime minimum 38 €  | Prime minimum 53 €                               |
| Options   |   |  |
| Bris de glaces  | 43 € pour une garantie limitée à 465 €<br>73 € pour une garantie limitée à 765 €                        |  |
| Assistance auprès d'Europ Assistance : <ul style="list-style-type: none"><li>• Sans franchise kilométrique</li><li>• Dépannage/remorquage à concurrence de 460 €</li></ul>  | 25 € le 1 <sup>er</sup> véhicule et 5 € les suivants  |  |
| Assistance Plus auprès d'Europ Assistance : <ul style="list-style-type: none"><li>• Sans franchise kilométrique</li></ul> Dépannage/remorquage à concurrence de 3000 € (En cas de panne franchise de 150 €)   | 60 € par véhicule, sans tacite reconduction   |  |
| Sécurité Conducteur Plus : garantie du conducteur en auto <ul style="list-style-type: none"><li>• Plafonnée à 80 000 €</li><li>• Franchise relative de 10%.</li></ul> Sécurité Conducteur Plus : garantie du conducteur en moto <ul style="list-style-type: none"><li>• Plafonnée à 40 000 €</li><li>• Franchise relative de 10%.</li></ul> | 16 € TTC / contrat  |  |
| RC remorque de + de 750 kg  | 40 € TTC / remorque   |  |

Pour calculer votre prime, additionner les garanties : (Exemple pour une traction d'une valeur de 10000 euros en garantie Dommages tous accidents)

Garantie RC = 42 euro

Garantie VOL / INCENDIE =  $(10000 \times 0,30) / 100 = 30$  euros

Garantie Dommages tous accidents =  $(10000 \times 0,30) / 100 = 30$  euros cette prime est inférieure à la prime minimum donc prendre 38 euros

**TOTAL = 110 euros**

A cette prime il faut additionner le montant de chacune des options que vous souhaitez ajouter.

(Exemple Assistance 25 euros + 110 euros = 135 euros)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter notre responsable assurance :

**Guy-Michel Bonithon au 01 39 46 71 09 après 19 heures**

Pour renseignement et adhésion, veuillez contacter : **CENTRE DE GESTION AMV Légende Assurance**

**33735 Bordeaux Cedex 9 / Tél : 05 56 18 42 21 - Fax : 0821 827 050**